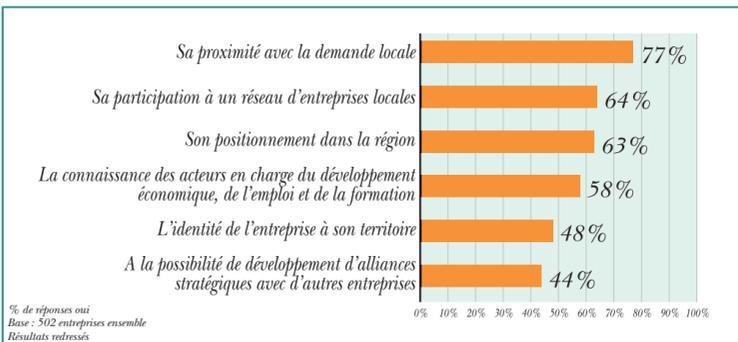


## LA PROXIMITÉ : UN FACTEUR DE COMPÉTITIVITÉ POUR LES PME

L'appartenance à un bassin d'emploi est un aspect particulièrement important pour les PME, en termes de proximité avec la demande locale (77%). Viennent ensuite :

- la participation à un réseau d'entreprises locales (64%),
- le positionnement dans la région (63%),
- la connaissance des acteurs en charge du développement économique, de l'emploi et de la formation (58%). Sur ce dernier point, ce sont les entreprises de plus de 50 salariés qui manifestent le plus d'intérêt (67%).

Pour votre entreprise, le fait d'appartenir à un bassin d'emploi est-il oui ou non important par rapport... ?



A noter que près de la moitié des répondants (44%) citent également comme un élément important la possibilité de développer au plan local des alliances stratégiques avec d'autres entreprises.

## LES SOLIDARITÉS ENTRE PME SUPPOSENT UNE ANIMATION ÉCONOMIQUE LOCALE DYNAMIQUE

Interrogés sur les principales actions susceptibles de développer des solidarités entre les PME, les chefs d'entreprise citent en priorité l'animation économique locale (52%).

Les quatre items qui portent sur un renforcement des synergies interentreprises au niveau local, à savoir :

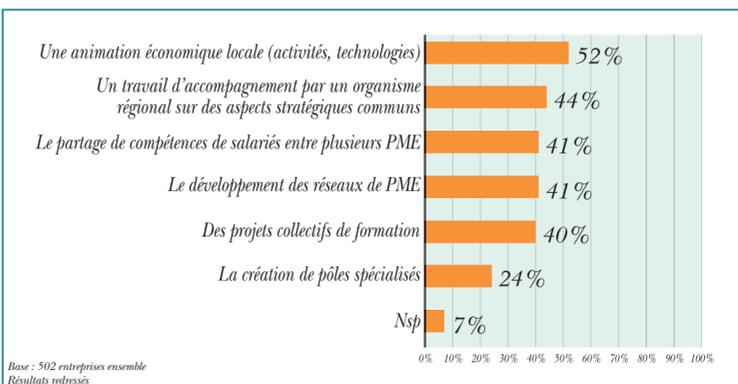
- Le travail d'accompagnement par un organisme régional sur des aspects stratégiques communs,

- le partage de compétences de salariés entre plusieurs PME,
- le développement des réseaux de PME,
- les projets collectifs de formation

font l'objet d'une attente quasi-identique (entre 40% à 44%).

La création de pôles spécialisés séduit moins d'1/4 des TPE, alors que 44% des entreprises de plus de 200 salariés estiment qu'elle serait bénéfique pour le développement des solidarités entre les PME d'un même territoire.

Quelles sont les actions qui favoriseraient le plus le développement des solidarités entre les PME de votre territoire ?



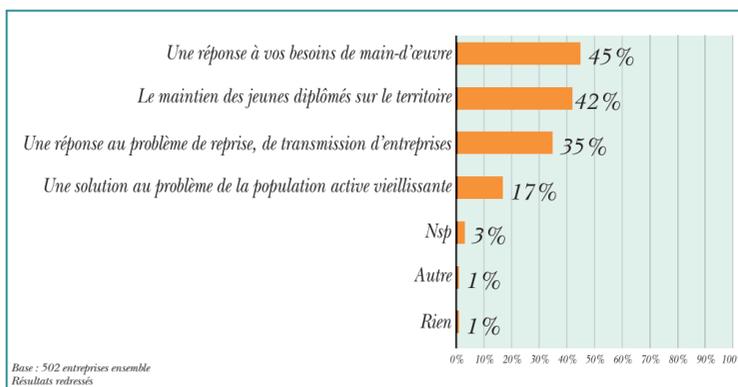
## L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES : UNE RÉPONSE AUX BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE ET DE QUALIFICATION DES PME

45% des dirigeants ou DRH estiment que le renforcement de l'attractivité des territoires grâce à la décentralisation, pourrait apporter une réponse locale à leurs besoins de main-d'œuvre. Ce point de vue est plus largement répandu chez les dirigeants d'entreprises de grande taille (59% contre 41% pour ceux des TPE).

42% des répondants considèrent que la décentralisation favoriserait le maintien des jeunes diplômés sur le territoire.

Ce sont les TPE qui sont les plus sensibles à ce facteur (44% contre 36% pour les plus de 200 salariés). Ce sont aussi les TPE, qui majoritairement, déclarent qu'une meilleure attractivité du territoire faciliterait la reprise et la transmission d'entreprises (34% contre 14% pour celles de plus de 200 salariés).

La décentralisation doit renforcer l'attractivité des territoires. Qu'en attendez-vous en termes d'emploi ?

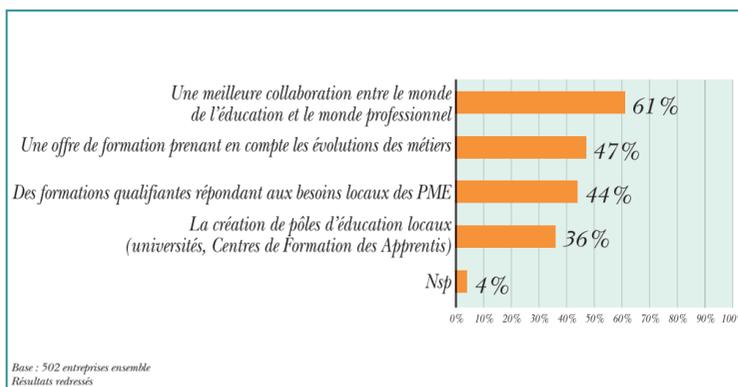


## LES PME ESPÈRENT, AVANT TOUT, UNE COOPÉRATION RENFORCÉE ENTRE LE MONDE PROFESSIONNEL ET LE MONDE DE L'ÉDUCATION

Pour 61% des dirigeants et des DRH, la principale répercussion attendue sur le système éducatif est une meilleure collaboration entre le monde professionnel et le monde de l'éducation. Ce sont les PME de Province qui expriment la plus forte attente dans ce domaine (66% contre 53% pour celles d'Ile-de-France).

En second lieu, 47% des répondants pensent que le processus de décentralisation aura une incidence sur l'offre de formation, grâce à une meilleure prise en compte de l'évolution des métiers.

La décentralisation aura une répercussion sur le système éducatif (formation initiale et continue). Parmi les points suivants, quels sont les deux aspects qui vous paraissent les plus importants ?



## UNE PME SUR DEUX CONSIDÈRE LA DÉCENTRALISATION DE LA FORMATION COMME UNE PRIORITÉ

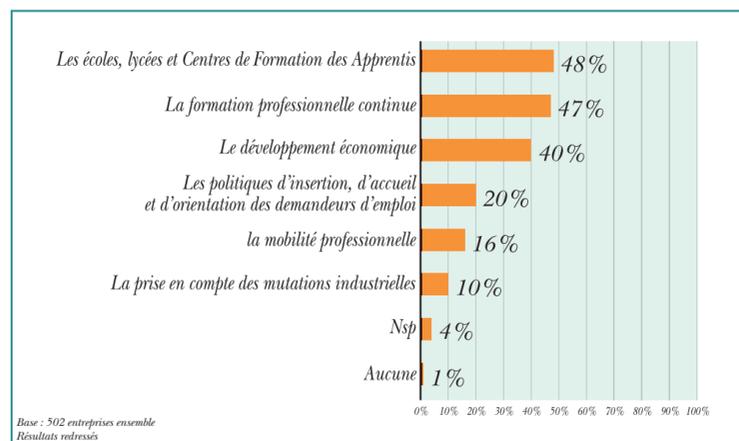
Parmi les compétences qui vont être transférées aux collectivités territoriales dans le cadre de la décentralisation, la formation initiale (48%) et continue (47%) apparaissent comme étant les plus importantes aux yeux des dirigeants et DRH interrogés, devant le développement économique (40%).

Si l'échelon régional semble être le plus pertinent pour traiter les questions de formation initiale (53%) et de développement économique (45%), les politiques d'insertion et d'emploi relèveraient en priorité du territorial (pays et agglomération, 42%).

En revanche, pour la formation professionnelle continue, les quatre échelons opérationnels sont cités à parts quasi égales (42% régional et 51% départemental, 50% territorial et 53% communal).

En termes de compétences prioritaires à transférer, notons que ce sont les PME de plus de 200 salariés qui mentionnent le plus souvent :

Parmi les compétences qui vont être transférées, quels sont les domaines qui vous semblent les plus importants pour votre entreprise ?



- les aspects relatifs à la mobilité professionnelle (27% contre 15% pour les TPE),
- les politiques à destination des demandeurs d'emploi (29% contre 17% pour les PME de 10 à 19 salariés)
- et la prise en compte des mutations industrielles (25% contre 10% pour les TPE).

Au niveau sectoriel, les PME des services semblent les plus concernées par la décentralisation des politiques d'insertion (27% contre 19% pour l'industrie et le commerce). En toute logique, le secteur industriel affiche davantage d'intérêt pour le transfert des compétences en matière de politique de mutations industrielles (21% contre 10% pour les services).

## LA DÉCENTRALISATION : UN ENJEU POUR LES PME MAIS DES IMPACTS ENCORE INCERTAINS

Les réponses formulées par les dirigeants ou DRH, sur l'idée générale qu'ils se font de la décentralisation, nous conduisent à penser qu'ils n'en mesurent pas précisément les apports. En effet, le pourcentage de réponses recueillies est quasiment égal d'un item à l'autre. Ce constat est encore plus net lorsque l'entreprise est de plus petite taille (moins de 20 salariés).

Néanmoins, parmi les réponses les plus souvent citées, le renforcement de la proximité avec les instances de décision (35%) et une meilleure affectation des ressources et financements publics (33%) apparaissent comme les effets les plus attendus.

## LES TPE REVENDIQUENT UNE SIMPLIFICATION DES FORMALITÉS ADMINISTRATIVES

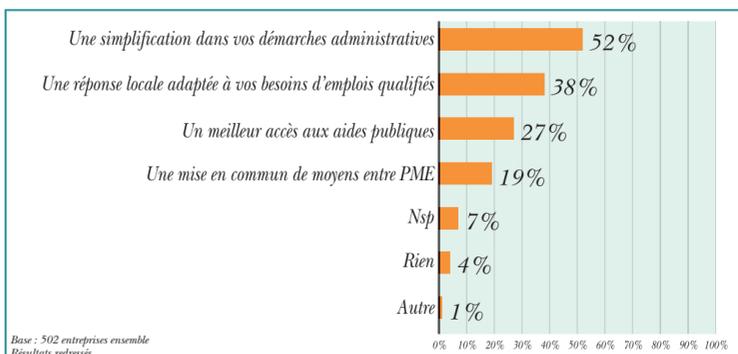
A la question «qu'attendez-vous de la décentralisation pour votre entreprise ? », 52% des PME (et en particulier celles de moins de 20 salariés), citent en priorité «la simplification des démarches administratives».

Elles ne sont plus que 38% à considérer que la décentralisation favorisera une «réponse locale adaptée à leurs besoins d'emplois qualifiés». Sur cet aspect, les TPE semblent

encore moins préoccupées que les grandes structures (33% contre 57% pour les PME de plus de 200 salariés).

«Un meilleur accès aux aides publiques» arrive en troisième position, pour plus d'un quart (27%) des PME. Ce sont en particulier les TPE qui manifestent la plus forte attente dans ce domaine (26% contre 19% pour les entreprises de plus de 200 salariés).

Pour votre entreprise, qu'attendez-vous de la décentralisation ?



Base : 502 entreprises ensemble  
Résultats redressés

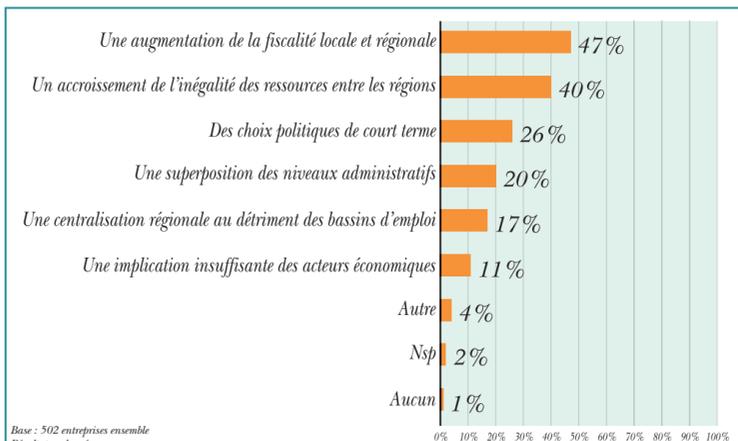
## LA PRINCIPALE CRAINTE DES PME : UNE PLUS FORTE PRESSION FISCALE

Les principaux risques énoncés par les dirigeants et les DRH sont focalisés autour de la politique fiscale et des finances publiques : la première crainte réside dans l'éventualité d'une pression fiscale (locale et régionale) accrue (47% des PME). Ce sont les petites PME qui sont le plus sensibles à cet aspect (59% pour les PME de 10 à 19 salariés contre 42% des entreprises de plus de 200 salariés).

L'accroissement des inégalités des ressources entre les régions (40%) arrive en seconde position. Sur ce point, à noter que ce sont les PME d'Ile-de-France qui émettent le plus de réserves (46% contre 37% pour celles de province).

Enfin, un quart des PME (26%) redoute que la décentralisation n'entraîne des choix politiques à court terme.

Quels sont selon vous les risques de la décentralisation ?



Base : 502 entreprises ensemble  
Résultats redressés

## DES BRANCHES PROFESSIONNELLES INSUFFISAMMENT STRUCTURÉES AU PLAN RÉGIONAL

Seulement 38% des dirigeants et DRH interrogés estiment que leur branche professionnelle est assez organisée pour mener des négociations avec la région.

Ce sont les TPE qui, majoritairement, sont les plus critiques quant à la capacité de négociation de leur branche professionnelle au plan régional (56% contre 42% pour les PME de 200 à 499 salariés).

# Méthodologie

## LE CHAMP DE L'ENQUÊTE

Ce sondage AGEFOS PME, réalisé avec la participation de IPSOS REGIONS, a permis de recueillir l'opinion et les représentations de 502 dirigeants d'entreprise ou de direc-

teurs des ressources humaines, sur les questions relatives à la décentralisation des politiques d'emploi et de formation professionnelle.

## LE RECUEIL DE L'INFORMATION

Le sondage a été effectué par téléphone, entre le 22 avril et le 30 avril 2003 par l'institut IPSOS REGIONS.

## L'ÉCHANTILLON

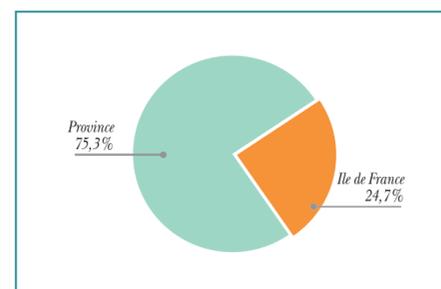
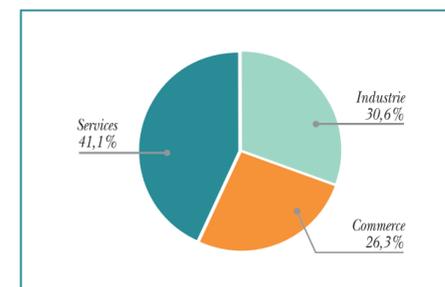
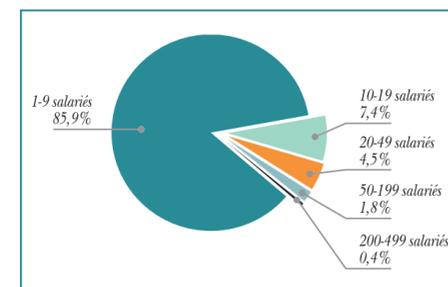
L'échantillon sélectionné concerne des entreprises, à effectif compris entre 1 et 499 salariés, réparties sur l'ensemble de la France et représentant les trois secteurs marchands (industrie, commerce, services). 502 questionnaires ont été administrés à partir de quotas raisonnés, sur 3 variables :

- Le secteur géographique : Ile-de-France et Province
- Le secteur d'activité : industrie, commerce et services

- La taille de l'entreprise, en nombre de salariés : 1 à 9 / 10 à 19 / 20 à 49 / 50 à 199 / 200 à 499 salariés

Les mesures ont été redressées sur la taille de l'entreprise, à partir des données INSEE, en excluant le secteur des administrations, de manière à obtenir un échantillon représentatif des PME françaises.

## ECHANTILLON APRÈS REDRESSEMENT



SIÈGE NATIONAL - 69, BOULEVARD MALESHERBES - 75008 PARIS - TÉL. : 01 44 90 46 46 - FAX : 01 44 90 46 47  
www.agefos-pme.com  
n°siret : 301 761 987 00082

FONDS D'ASSURANCE FORMATION DES SALAIRES DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

# Décentralisation de l'emploi et de la formation professionnelle : le point de vue des PME.

Résultats d'un sondage AGEFOS PME réalisé en avril 2003 avec la participation d'IPSOS REGIONS

Les PME manifestent une attente forte pour un renforcement de l'attractivité de leur territoire : réponse aux besoins de main-d'œuvre, animation économique locale, synergie entre le monde professionnel et celui de l'éducation, mais n'appréhendent pas encore les effets concrets de la décentralisation.

